

23 nov 2005 -10:58

4 propositions du Ministre Armand De Decker au CAGRE

Le Conseil Affaires générales et Relations extérieures (CAGRE) réuni en formation Développement a adopté ce mardi 22 novembre la déclaration de consensus européen sur le développement.

Le Conseil Affaires générales et Relations extérieures (CAGRE) réuni en formation Développement a adopté ce mardi 22 novembre la déclaration de consensus européen sur le développement.

Bruxelles, le 22 novembre 2005Le Conseil Affaires générales et Relations extérieures (CAGRE) réuni en formation Développement a adopté ce mardi 22 novembre la déclaration de consensus européen sur le développement.Le Ministre belge de la Coopération au développement, Armand De Decker se réjouit de l'adoption de cette déclaration qui rappelle les principes de bonne gouvernance et d'appropriation de l'aide par les pays bénéficiaires, et qui permettra à la Commission, au Conseil, et au Parlement européen, d'avoir une vision commune des politiques de développement. Ce consensus européen constitue une première.Le CAGRE a également adopté les conclusions sur la stratégie pour l'Afrique.Le Ministre Armand De Decker a formulé les propositions suivantes :- la création, en partenariat entre l'Union Africaine et l'Union Européenne, de centres militaires communs de formation au maintien et au rétablissement de la paix en Afrique ;- la création, par l'Union Africaine ou le NEPAD avec le soutien de l'Union Européenne et des Etats membres, d'écoles d'administration, de gestion et de commerce en Afrique ;- la création d'un mécanisme européen de réaction rapide dotée de capacités militaires et de protection civile qui pourra être mobilisée lors de toute catastrophe ;- au nom du Bénélux, la convocation d'une réunion spéciale des Ministres européens de la Coopération au développement pour discuter d'une réponse à apporter à l'émigration en provenance principalement d'Afrique. Pour le Ministre De Decker et ses collègues néerlandais et luxembourgeois, les politiques de développement et les questions de migrations sont étroitement liées : seule une politique de développement durable, permettant aux jeunes de se construire un avenir dans leur propre pays, pourra apporter une réponse adéquate au flux migratoire vers les Etats membres de l'Union européenne.Ces propositions du Ministre Armand De Decker seront intégrées aux documents de l'Union Européenne.Contact presse Erik SilancePorte-parole du MinistreGsm : +32 475 75 62 88@ : erik.silance@diplobel.fed.beAlexandra MathelotAttachée de presse du MinistreGsm : +32 472 50 47 13@ : alexandra.mathelot@diplobel.fed.beLes communiqués peuvent être consultés sur les sites www.armandedecker.be et www.dgcd.be

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be